

Province de Québec
MRC de Drummond
Paroisse de Sainte-Brigitte-des-Saults

Procès-verbal de la tenue de l'assemblée publique de consultation tenue le
10 août 2026 à 19 h 50.

Sont présents :

Christian Jutras, siège n° 2, Sarah Raymond, conseillère, siège no 3, Annick
Bernier, conseillère n° 4, Sébastien Blais, conseiller siège n° 5, Nancy Fontaine,
conseillère, siège n° 6.

Citoyens : 0

Formant quorum sous la présidence de M. Alain Conraud, maire par intérim.
Madame Mathilde Potvin assiste à titre de directrice générale et greffière-
trésorière.

1. Moment de réflexion

Une minute de réflexion est accordée.

2. Ouverture de la réunion

Le maire constate le quorum à 19 h 50 et déclare la séance ouverte.

3. Adoption de l'ordre du jour

152.08.2026 Sur proposition de Sarah Raymond
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le conseil municipal d'approuver et d'adopter l'ordre du jour et
qu'ainsi soit accepté l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la réunion
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Règlement 494/2026 amendement au règlement de zonage numéro
453/2021
5. Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour seulement
6. Levée de la réunion

4. **Règlement 494/2026 amendement au règlement de zonage numéro 453/2021**

Monsieur Alain Conraud, maire par intérim donne des explications sur le règlement numéro 494/2026 qui a pour objet : amendement au règlement de zonage numéro 453/2021.

5. **Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour seulement**

Aucune question n'est soumise.

6. **Levée de la réunion**

153.08.2026 Il est 19 h 54, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Christian Jutras de lever la présente séance.

N.B. — Le maire par intérim, Monsieur Alain Conraud, est en accord avec le contenu des résolutions précitées et n'exerce pas son droit de veto.

Alain Conraud
Maire par intérim

Mathilde Potvin
Directrice générale et greffière-
trésorière